

Le huit septembre, à midi, en la Mairie et par devant Nous, Leclercq Louis, Maire, officier de l'Etat Civil de la commune de Lebiez, canton de Truges, arrondissement de Montreuil, département du Pas de Calais, ont comparu Berche François-Ferdinand-Joseph, âgé de quarante-huit ans, cabaretier, et Debuire Henri, âgé de quarante-deux ans, instituteur, tous deux domiciliés à Lebiez, lesquels nous ont déclaré que Glacon Marie-Joséphine Germaine Marie-Joséphine Germaine, âgée de quarante-huit ans, cabaretière, domiciliée à Lebiez, mariée au premier comparant, née à Lebiez, fille des feus Glacon François et Passalle Amélie, décédés à Lebiez, est décédée en sa demeure, sise à Lebiez, ce jour d'hui, à cinq heures du matin, ce dont nous nous sommes assurés. La dite déclaration faite par les sieurs Berche et Debuire, ci-dessus dénommés, le premier époux et le second voisin de la défunte. Et ont les comparants signé avec nous le présent acte après lecture.

H. Debuire

Berche L. Dubuy